



DIARIO

DEL GOBIERNO DE CATALUÑA Y DE BARCELONA,

Del Miércoles, 28 de Noviembre de 1810.

San Gregorio, III. Papa.

Las cuarenta horas están en la iglesia de Ntra. Sra. del Rosario, de Religiosas de Sto. Domingo, se expone a las ocho y media de la mañana, y se reserva a las quatro y media de la tarde.

DIA	TERMÓMETRO.	BARÓMETRO.	VIENTOS Y ATMÓSFER
26 á las 11 de la noche.	9 grad.	27 P. 9 l. 2	S. O. Sereno.
27 á las 7 de la mañana.	9	27 8	E. N. E. Nubes.
27 á las 2 de la tarde.	11	27 9	O. N. O. Idem.

AVANT reçu des nouvelles positives de France, nous avons l'honneur de prévenir le public que nous allons lui donner d'abord celles qui nous retracent les événemens de l'Espagne; que nous les donnerons par ordre, afin que ceux qui ont été induits en erreur se détrompent, et qu'ils ne se laissent plus entraîner par ces gens qui, pour leur propre intérêt, ne cessent de fomenter cette malheureuse insurrection. Les événemens actuels et l'arrivée d'un fort convoi seront-ils suffisans pour couvrir de honte les Journalistes de Tarragone? Et cette Junte qui a l'impudeur d'autoriser ce qu'ils disent ne rougirait-elle pas lorsque nous lui donnerons un démenti formel sur toutes

Prevenimos al público, que habiendo llegado noticias positivas de Francia, vamos á dar fielmente las que pertenecen á la España, y para mayor certidumbre las daremos por orden, á fin de que los que están preocupados acaben de desengañarse, y no dexen arrastrarse mas de aquellos que por sus intereses particulares fomentan la desgraciada insurrección. Los actuales acontecimientos y llegada del numeroso convoy, íntegro, y sin el menor encuentro, acaban de cubrir de vergüenza los periódicos de Tarragona, que para mayor confusión de la junta á cuya vista salen, y son por ella autorizados, quedan descaradamente desmentidos de las falsedades y calumnias, con que de

les faussetés et les calomnies qu'elle y fait insérer ? ne rougira-t-elle pas au souvenir des propos insultans qu'elle a permis qu'on y tint sur Monseigneur le Maréchal Macdonald. Plut à Dieu que les peuples ouvrent bientôt les yeux, et que ce pays rendu au bonheur, jouisse d'une paix constante !

EMPIRE FRANÇAIS.

Leyde, 26 Septembre.

Les lettres des frontières d'Espagne contiennent les détails suivans :

Le bombardement de Cadix n'a point été commencé, mais on a tiré vivement sur les forts qui l'entourent. Les Français continuent à travailler avec ardeur à l'équipement de chaloupes canonnières et de petites embarcations ; on tire le bois des forêts près de Séville, et on le transporte par le Guadalquivir à San-Lucar-de-Barrameda, où on l'a établi un atelier. Les différentes divisions de matelots français qui ont traversé dernièrement l'Espagne pour se rendre devant Cadix, servent sur les chaloupes et embarcations dont on vient de parler ; plusieurs marins audalousiens sont enrôlés dans le nouveau corps de marine, qui sera composé uniquement d'Espagnols. On continue avec beaucoup de zèle à équiper des vaisseaux-corsaires : ceux qui ont déjà mis en mer ont fait des captures très-considérables ; ce qui contribue infiniment à encourager les autres. Les officiers-généraux anglais et espagnols paroissent espérer beaucoup, pour la levée du siège de Cadix, des diversions qui se font sur différens points, mais qui jusqu'ici ont été infructueuses. Les troupes du corps du général Sebastiani occupent toujours le royaume de Grenade, et travaillent aux fortifications de Malaga et de la ville de Grenade. Des partis qui s'étoient introduits de Murcie dans l'Andalousie orientale, ont été repoussés avec perte par les troupes françaises. S. M. se trouve encore à Madrid, où on a entièrement achevé le fort de Retiro.

un modo demasiado vulgar, é insultante; han tratado al Excmo. Sr. Mariscal Macdonald. ; Ojala que los pueblos abran los ojos, y la luz resplandezca en todos ellos para el bien universal de este pais.

IMPERIO FRANCES.

Leyde 26 de Setiembre.

Las cartas de las fronteras de España contienen las descripciones siguientes :

El bombardeo de Cadiz no ha empezado aun ; pero se tira vivamente à los fuertes que lo rodean. Los franceses continúan en trabajar con ardor en el pertrecho de las lanchas canoneras, y barcos pequeños ; la madera se saca de los bosques vecinos de Sevilla, y se transporta por el Guadalquivir à San Lucar de Barrameda, donde se ha establecido un obrador. Las diferentes divisiones de marineros franceses, que últimamente han travesado la España para ir delante de Cadiz, sirven en las lanchas y embarcaciones de que acabamos de hablar ; muchos marineros andaluces están alistados en el nuevo cuerpo de marina, que se compondrá unicamente de españoles. Se continua con mucho zelo en pertrechar navios corsarios ; los que se han ya puesto en navegacion han hecho capturas muy considerables. Los oficiales generales ingleses y españoles parecen esperar mucho, para el levantamiento del sitio de Cadiz, de las diversiones que se hacen en diferentes puntos, pero que hasta aqui han sido sin nîgun fruto. Las tropas del cuerpo del general Sebastiani ocupan siempre el reyno de Granada, y trabajan en las fortificaciones de Malaga, y de la ciudad de Granada. Algunas partidas que se habian introducido de Murcia en la Andalucia oriental, han sido rechazados con pérdida por las tropas francesas. S. M. se halla aún en Madrid, donde se ha concluido enteramente el fuerte de Buenretiro.

Se continuará.

NOTICIAS PARTICULARES DE BARCELONA.

Extrait des minutes de la secrétairerie d'État.

Au Palais de Fontainebleau, le 19 Octobre 1810.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération Suisse.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Toutes marchandises quelconques, provenant de fabrique anglaise et qui sont prohibées, existant aujourd'hui en France, soit dans les entrepôts réels, soit dans les magasins de nos douanes, à quelque titre que ce soit, seront brûlées publiquement.

ART. II. A l'avenir toutes marchandises de fabrique Anglaise, prohibée, provenant, soit de nos douanes, soit des saisies qui seraient faites, seront brûlées.

ART. III. Toutes les marchandises anglaises qui se trouveraient en Hollande, dans le grand duché de Berg, dans les villes Anseatiques, et généralement, depuis le Mein jusqu'à la mer, seront saisies et brûlées.

ART. IV. Toutes les marchandises anglaises qui se trouvent dans notre royaume d'Italie à quelque titre que se soit seront saisies et brûlées.

ART. V. Toutes les marchandises an-

glaises qui se trouveraient dans nos provinces Illiriennes, seront saisies et brûlées.

ART. VI. Toutes les marchandises anglaises qui se trouveraient dans le royaume de Naples, seront saisies et brûlées.

ART. VII. Toutes les marchandises anglaises qui se trouveraient dans les provinces des Espagnes, occupées par nos troupes, seront saisies et brûlées.

ART. VIII. Toutes les marchandises anglaises qui se trouveraient dans nos villes, et à portée des lieux occupés par nos troupes, seront saisies et brûlées.

Signé, NAPOLÉON,

Par l'Empereur,

Le Ministre, Secrétaire d'État,

Signé H. B., Duc de Bassano.

Le Ministre de la guerre,

Signé, Duc de Feltre.

Pour ampliation,

L'Inspecteur en chef aux revues, Secrétaire général du Ministre de la guerre,

FRIRION,

Pour copie conforme,

Le Général de Division, Gouverneur,

Signé MAURICE MATHIEU.

A V I S O S.

Le public est averti qu'en l'absence de Mr. Souque, Secrétaire-général du gouvernement de la Catalogne, ses fonctions seront remplies par Mr. X. T. de Lautrec, chef des bureaux du gouvernement.

--Le public est prévenu que jeudi prochain, 29 du courant, il sera procédé au

Se previene al público que por ausencia de Mr. Souque, Secretario general del gobierno de Cataluña, el Sr. X. T. de Lautrec, jefe de los despachos del gobierno, hará funciones de dicho Secretario.

--Se previene al público que juéves próximo, 29 del corriente, se adjudicará en

secrétariat-général de l'Intendance à l'adjudication par bail à ferme, au plus offrant et dernier enchériseur, du jardin du couvent de St. Joseph, d'après les conditions contenues dans le cahier des charges, dressé pour cet effet.

—Le public est prévenu qu'en vertu des ordres de Mr. l'Intendant il sera procédé le 1.^{er} et Décembre prochain, par un employé des Domaines, à la vente des effets mobiliers qui se trouvent déposés dans les magasins de la maison du Marquis de Vilhel, rue des Bains, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi: cette vente sera faite dans ladite maison aux enchères, et se continuera tous les jours jusqu'à son complément.

On prévient que la vente d'Antoine Rives, qui devoit avoir lieu lundi, sera transférée à jeudi prochain.

L'on fait savoir au public qu'il y aura table d'hôte à 3 fr., à trois heures précises, à l'hôtel de l'Europe, et table de pension, le tout à bon prix.

Venta.
Au bureau de ce Journal, on trouvera des almanachs de Cabinet, des étrennes mignonnes militaires et chantantes, pour l'année 1811.

Noisettes à vendre, à 4 piécettes le quartan, s'adresser à la rue del Regomi, chez le marchand de Liqueurs.

En la tienda de Licores de la calle del Regomi, se venden avellanas con cascara de muy buena calidad, á 4 pesetas el quartan.

Serviente.
On désirerait rencontrer un garçon de 15 à 20 ans, pour servir un homme seul: s'adresser au bureau de ce Journal.

Se desea encontrar un muchacho de 15 á 20 años, para servir á un hombre solo: podrán dirigirse en el despacho de este Periódico.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

Aujourd'hui Mercredi, au bénéfice de Me. Bertin, *Robert chef de brigands*, drame en cinq actes et en prose, suivi de la *Vallée de Barcelonnette*, vaudeville en un acte et à grand spectacle.

TEATRO FRANCES.

Hoy Miércoles, á beneficio de la Señora Bertin, *Roberto cabeza de ladrones*, drama en cinco actos y prosa, seguido del *Valle de Barceloneta*, zarzuela en un acto.